

## Concevoir un projet en promotion de la santé : des concepts à la mise en œuvre

16,17 mars et 6,7 avril 2020 - CLERMONT-FERRAND

Développer un projet en éducation et promotion de la santé demande de connaître les concepts fondamentaux de ce champ, mais aussi de maîtriser les étapes méthodologiques. Cette formation régionale vous permettra d'acquérir ou d'approfondir les compétences et savoirs nécessaires pour mener à bien votre démarche en promotion de la santé, et de vous questionner sur vos pratiques. Une journée sera particulièrement dédiée à l'évaluation de projets et l'échange de pratiques à partir des projets des participants.

### OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la place des représentations de la santé dans sa posture professionnelle.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé, leur interrelation et leur impact sur les inégalités sociales de santé.
- S'appropriier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé : valeurs, démarches...
- Connaître les repères méthodologiques nécessaires à la conception d'un projet de promotion de la santé, dont l'évaluation.
- Identifier les démarches pédagogiques favorables à la santé.

### PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Les publics de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme sont prioritaires.

### FORMATEURS

Frédéric GALTIER et Anne DIAS, formateurs en promotion de la santé à l'IREPS ARA, délégation Puy-de-Dôme.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel.  
Groupe de 10 à 15 participants.  
Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

### LIEU

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes  
délégation Puy-de-Dôme  
13 rue Louis Rosier, 63000 Clermont-Ferrand

### DURÉE & HORAIRES

4 jours (20h)  
de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

### VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement et suivi de présence par demi journée.  
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.

1/2



## Concevoir un projet en promotion de la santé : des concepts à la mise en œuvre

16,17 mars et 6,7 avril 2020 - CLERMONT-FERRAND



### PROGRAMME

#### Jour 1

##### Des concepts en santé à la démarche de projet

- Les facteurs influençant les choix et états de santé.
- Les inégalités sociales de santé.
- Les étapes d'un projet de promotion de la santé.

#### Jour 2

##### La démarche de projet en promotion de la santé

- Les valeurs et l'approche de la promotion de la santé.
- Le projet : notion et origine.
- La définition des objectifs.

#### Jour 3 et jour 4

##### La méthodologie en pratique

- Echanges de pratiques et analyse collective.
- Les ressources d'un projet.
- Repères sur l'évaluation.

#### Renseignements pédagogiques

Anne DIAS IREPS ARA

[anne.dias@ireps\\_ara.org](mailto:anne.dias@ireps_ara.org)



## INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

**CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTÉ : DES CONCEPTS A LA MISE EN OEUVRE**  
**16, 17 mars et 6, 7 avril 2020 - Clermont-Ferrand**

*Merci d'écrire lisiblement.*

### STAGIAIRE

NOM : ..... Prénom : .....

Profession / fonction : .....

Adresse (si inscription à titre individuel) : .....

Tél : .....

Email : .....

### ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Nom et prénom du référent formation : .....

Tél : .....

Email : .....

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e)
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

Bulletin à retourner  
par mail ou courrier  
**avant le 28 février 2020** à  
**IREPS ARA délégation 63**  
13 rue Louis Rosier  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 30 29 40  
**[anne.dias@ireps-ara.org](mailto:anne.dias@ireps-ara.org)**

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ?  Oui  Non

Si oui, lequel ? .....

*Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.  
Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.  
Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.*



**IREPS Auvergne-Rhône-Alpes**

**[www.ireps-ara.org](http://www.ireps-ara.org)**

N° de SIREN : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien

